

Vivre au Manival

Cidex 304 b chemin de Bouffière 38330 Saint Ismier

Assemblée Générale Ordinaire du 22 Novembre 2013

Salle du Rozat à Saint Ismier

Rapport moral

Le rapport moral de L'Association Vivre au Manival a pour objet de rappeler l'activité de l'année 2013.

Rappel du but de l'association

1°) *préserver le caractère naturel du site*

2°) *assurer en tous domaines la sauvegarde des intérêts des habitants des quartiers riverains du torrent le Manival et de veiller :*

a) *à la préservation du caractère résidentiel des quartiers urbanisés*

b) *au respect des règles d'urbanisme (PLU) et au suivi des aménagements des infrastructures*

c) *à la bonne exécution des travaux liés aux mesures de sécurité prescrites dans le cadre du plan prévisionnel des risques*

3°) *promouvoir toute initiative propre à préserver et améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants*

Membres du Conseil d'administration (2012-2015) : Robert Allemand, Nicolas Balacheff, Jean Bichard, Jean-Marie Boulé, Marie Claude Jacquier, Claire Riquin, Josette Rostaing, Geneviève Simond, Yannick Szybowicz.

Bureau : N. Balacheff, président ; G. Simond, trésorière ; J.-M. Boulé, secrétaire.

Compte-rendu sur les activités 2012

En 2013, 40 familles étaient adhérentes à l'association soit 6 de moins qu'en 2012. La raison est l'absence de relance des adhésions au cours de l'année 2013. Les « Brèves du Manival » ont 52 abonnés, le service de ce bulletin d'information n'est pas lié à l'adhésion.

Le Conseil d'administration de l'association s'est réuni six fois (14/01, 09/02, 23/04, 22/05, 28/08, 08/10). Il a suivi de près l'actualité de la commune sur tous les points d'importance pour la vie du quartier et relevant des missions précisées par les statuts.

1) *Sécurité routière*

- Chemin du Grand Torrent et du Manival, l'association a participé aux réunions de riverains de ces voies organisées par la municipalité et en a publié les comptes rendus.

- L'association a suivi l'avancement du dossier de réaménagement de l'arrêt du Mémorial sur la D1090 avec les services de la communauté de commune. La perspective d'un achèvement vers la fin de l'année 2013 est favorable. Dans la période transitoire, l'association a demandé et obtenu l'élagage de la végétation aux abords de la partie sud de l'arrêt.

2) *Vie du quartier*

- Les nouvelles vignes du Grésivaudan avec la participation de Thomas Finot et Laurent Fondimare vigneron viticulteurs. La soirée a réuni 64 participants.
- L'association a suivi l'avancement du dossier de réaménagement des lignes de haute tension sur la D1090 à l'origine de coupures importantes. eRDF a répondu en annonçant l'enfouissement au budget 2013, les travaux sont en cours.

3) *Adhésion à l'association « Les amis du Grésivaudan »*

À la suite du colloque sur les Hameaux du Grésivaudan, en constatant la qualité de l'information et de l'action de l'Association des Amis du Grésivaudan et prenant en compte les intérêts du Hameau des Varciaux et Poulatière qui sont dans le périmètre du quartier, il a été décidé d'adhérer à cette association. Le coût de l'adhésion est de 22 euros.

4) *Municipales 2014*

L'association ne prendra aucun parti au cours de la campagne des Élections Municipales 2014 mais répondra favorablement aux demandes de rencontre des candidats dans un but d'information. Les membres de l'association seront informés par les Brèves du Manival. Par ailleurs, l'association interrogera les candidats sur leur position quant au rôle des associations, et notamment les associations de quartier. Les réponses seront publiées sur le web de l'association, toutes dans le même espace éditorial et selon le même calendrier.

5) *Pique-nique traditionnel*

Le pique-nique traditionnel a été organisé le 8 juin 2013, il a réuni plus de 50 personnes. L'animation a été assurée avec le concours de l'Amicale Pétanque Club de Saint Ismier représentée par Monsieur Serge Gauthier.

6) Participation au forum des associations le 7 septembre 2013.

7) Alimentation régulière du web de l'association et diffusion des « Brèves du Manival »

Rapport financier

Le rapport financier relatif aux comptes et au bilan de l'exercice clos le 31 octobre 2013 s'établit comme suit :

Recettes

cotisations	400,00
manifestations	1766,00
intérêt Livret A	33,75
subvention	0,00
Total €	2199,75

Dépenses

manifestations	1707,37
frais administratifs	106,30
frais de tenue de compte CCP	13,80
assurance MAIF	104,97
Total €	1932,44

Résultat €	267,31
------------	--------

Apport en nature : mise à disposition de la salle des fêtes du Rozat par la municipalité

Tableau de Trésorerie arrêté au 31 octobre 2013 (avec rappel des deux exercices précédents)

Exercice	2011	2012	2013
Livret la Poste	1469,43	1500,03	1533,78
Compte chèque La Poste	706,10	816,01	1075,87
Caisse	0,00	10,00	0
total	2175,53	2326,04	2609,65

Cotisation 2013-2014

En fonction de ce qui précède, il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de maintenir le montant de la cotisation à 10 €par famille adhérente.